Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille LEMAY-CASTELAIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Augustin-Joseph LEMAY, décédé subitement à Wattrelos, le 4 février 1885, à l'âge de 74 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels de 2e classe, qui auront lieu le samedi 7 courant, à 9 heures ½, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau de la Housarde

L'Obit du Mois sera célébré le jeudi 5 mars 1885, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances des familles VICTOR DELANNOY-DELANNOY et LOUIS DELANNOY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie VAVASSEUR, veuve de Monsieur DELANNOY, ancien huissier, à Lille, décédée à Lille, le 4 février 1885, dans sa 87e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service, qui auront lieu le samedi 7 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Etienne, à Lille. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vieille-Comédie, 19.

Des Messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le jeudi 26 février, pendant toute la matinée. 289

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église de Mareq-en-Barœul, paroisse Saint-Vincent, le lundi 9 février 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Jean-Baptiste MALFAIT, époux de Dame Coralie DAVISSE, décédé à Mareq-en-Barœul, le 10 février 1884, à l'âge de 67 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des Messes Anniversaires seront célébrées en la chapelle de la Sainte-Vierge, de l'église paroissiale de Saint-Etienne, à Lille, le lundi 9 février 1885, à 7 heures et à 11 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Clémence-Adèle POUPE, décédée le 7 février 1884, dans sa 28e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit sera célébré en l'église de Sainte-Catherine, à Lille, le samedi 7 février 1885, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon DE PRINS, courtier en cotons, décédé le 25 janvier 1885, à l'âge de 65 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 290

LETTRES MORTUAIRES & OBITS IMPRIMÉS ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans l'édition du *Journal de Roubaix*

CHRONIQUE THÉATRALE

LA MAISON DES DEUX BARBEAU, comédie en trois actes en prose, par MM. André Theuriet et Lyon, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Odéon, le mercredi 4 février 1885.

La *Maison des deux Barbeau* est une de ces œuvres d'une honnêteté un peu convenue, d'une vertu un peu factice, s'adressant surtout aux « gens sérieux » aux yeux de qui le plus beau rêve d'une jeune fille pauvre doit consister en un vieux mari et une grosse dot.

Deux négociants d'une petite ville de province, Hyacinthe Lafrogne, l'aîné, et son frère Germain Lafrogne, l'un âgé d'environ 60 ans, l'autre de 50, tous deux vieux garçons renforcés, commencent à s'ennuyer de leur existence solitaire. S'ils s'en avisent aussi tard, c'est uniquement parce que l'année dernière ils ont perdu leur tante Lainette, une bonne vieille femme qui tenait à merveille leur ménage et veillait à ce que les boutons de chemise ne manquassent jamais. La tante Lainette étant morte, les deux Lafrogne reconnaissent que les choses ne peuvent pas durer ainsi, et qu'il importe d'aviser.

Le cadet, celui qui jouit de 50 printemps à peine, déclare alors que la jeune Laurence de Goulaines, âgée de dix-neuf ans, fille d'une parente pauvre, en ce moment logée avec sa mère chez les deux frères, pourra « faire l'affaire ». En dépit des expressions commerciales qu'il emploie, on distingue bien, à l'émotion de sa voix, au tremblement de ses lèvres, que cet homme rude et fruste éprouve pour Mlle de Goulaines quelque chose comme de l'amour. Néanmoins, Hyacinthe Lafrogne étant l'aîné, le chef de la famille par conséquent, Germain Lafrogne lui dit : « A toi l'honneur ». Le vieux, qui a du bon sens, refuse avec énergie. Alors le cadet tire au sort les deux noms : le sien sort, le vieux est sauvé et il en exprime la plus vive satisfaction.

Entre le premier et le deuxième acte le mariage a été convenu, accepté, accompli. Sans la moindre résistance, Mlle de Goulaines a consenti à mettre en parallèle quotidien ses dix-neuf ans et les 50 ans de Germain Lafrogne. Mais elle a beau nager dans l'opulence, porter les toilettes les plus coûteuses, elle s'ennuie. Du matin au soir son mari s'occupe exclusivement du magasin, et quand il peut prendre un jour de répit il se hâte de l'employer à chasser. Enfin, la maison des deux Barbeau est une Thébaïde, dans laquelle on ne voit jamais ni visites, ni réunions amicales, ni soirées intimes. On comprend que cette existence pèse à une jeune femme et que le désœuvrement lui fasse commettre quelques imprudences, d'ailleurs innocentes, à la campagne, avec un apprenti magistrat, bellâtre et mélancolique.

Un vieux scélérat de province, pour se venger d'avoir été refusé jadis comme mari par Mlle de Goulaines, confectionne une lettre anonyme à l'adresse du mari. Germain Lafrogne feint le petit voyage classique en pareil cas, et la nuit venue, surprend l'apprenti magistrat en train de débiter à la jeune femme divers lieux communs amoureux. Aucun doute n'est possible : à l'attitude de la jeune femme, à ses réponses sévères, il était facile à Germain Lafrogne de se rendre compte de la vérité. La jeune femme est incapable de trahir ses devoirs : elle a eu quelques instants d'oubli, voilà tout. Mais le cadet des deux Barbeau refuse de voir ces choses qui cependant crèvent les yeux. Il jure de ne plus parler à sa femme, de sa vie, et se remet à chasser pendant trois mois sans s'occuper d'elle, sans prendre garde à sa complète conversion.

Car la jeune Mme Lafrogne a été soudainement transformée par le danger auquel elle a échappé. En voyant son mari se borner à chasser avec mépris l'apprenti substitut qu'il pouvait tuer, elle s'est prise subitement d'admiration et d'amour pour le maître de forges... qu'est-ce que je dis donc là!... je veux dire pour le cadet des deux Barbeau. Enfin celui-ci, finissant par où il aurait dû commencer, daigne écouter des explications : on découvre l'auteur de la lettre anonyme, l'innocence de la jeune femme est proclamée. Désormais le calme va renaître dans la maison des deux Barbeau : aucun nuage ne viendra plus troubler la vie des deux frères, rassurés désormais d'avoir trouvé à la tante Lainette une digne héritière.

Cette comédie, qui flatte les mœurs contemporaines en affirmant la supériorité de l'argent comptant sur le travail laborieux accepté en commun, et sur l'amour qui en donne le courage et l'ardeur, présente de jolis détails de caractère, finement observés, justement rendus, où l'on reconnaît la touche littéraire, sobre mais sûre, de M. André Theuriet. Le premier acte surtout est un parfait tableau de la vie égoïste de certains vieux garçons. Les *Deux Barbeau* ont complètement réussi, ce qui me met de plus en plus à l'aise pour persister à soutenir que les jeunes filles de 19 ans ne sont pas faites pour épouser les hommes de 50. Mais c'est là, je le sais, une opinion surannée, rappelant les plus mauvais jours de notre histoire, et notamment le dix-septième siècle, où tout homme se mariant à vingt ans et donnant aussitôt des citoyens à l'Etat, se voyait exempter d'impôt. Je ne nie point, du reste, l'expression : il se peut que des mariages comme celui des *Deux Barbeau* soient parfaitement heureux. Seulement ces choses là ne m'intéressent pas et même ne me regardent pas. Le théâtre a pour devoir de remuer des sentiments vraiment humains, des passions vraiment généreuses, non de petits intérêts essentiellement personnels.

BELGIQUE

Les hommes libres. — Le *Journal de Dinant*, feuille doctrinaire, rendant compte des déchirements de l'Association libérale de Bruxelles, dit que « plus de 2,600 libéraux sont sortis de l'Association et que bon nombre d'entre eux n'y rentreront pas, heureux qu'ils sont *d'avoir repris leur liberté.* »

Voilà un aveu dépouillé d'artifice.

Cortenberg. — A l'arrivée du train 500, à 6.45 du matin, le train de marchandises 3310 qui manœuvrait, le prit en écharpe et il s'ensuivit un déraillement. Un seul voyageur, qui se trouvait dans une voiture de 1re classe, éprouva une forte commotion. Personne ne fut blessé heureusement.

Courtrai. — Le sieur Cortebeck, de cette localité, a été assailli dimanche, vers dix heures du soir, par deux individus qui lui ont porté des coups de poignard. La victime est en danger de mort; quant aux meurtriers, ils sont connus et ont été arrêtés.

Louvain. — Hier, le train partant de Louvain à 5 h. 50 du matin et arrivant à Bruxelles (Nord) à 6 h. 45, a été pris en écharpe, à l'entrée de la station de Velthem, par un train de marchandises qui y manœuvrait.

Les dégâts se bornent à un marchepied enlevé, à une voiture de première classe brisée et à de légères avaries à une autre voiture.

Tournai. — On sait que le gouvernement serbe a envoyé l'an dernier en Belgique une quarantaine de jeunes gens, qui ont été répartis dans les différents services de l'administration des chemins de fer de l'Etat, pour s'initier à la marche de l'administration. Ces jeunes gens, qui sont retournés il y a quelques semaines en Serbie, ont été placés dans la jeune administration des chemins de fer serbes. Pour reconnaître l'obligeance qu'ont témoignée à ses agents les fonctionnaires belges, le gouvernement serbe vient de décerner à plusieurs d'entre eux des décorations de l'ordre de Takovo :

M. Tridant, ingénieur à Tournai, est nommé officier; M. Pairou, chef de station de notre gare, est nommé chevalier.

FAITS DIVERS

Tirage d'obligations. — Jeudi matin, au palais de l'Industrie, tirage trimestriel des obligations de l'emprunt de 1875.

Le numéro 215,632 gagne 100,000 francs.

Le numéro 101,611 gagne 50,000 francs.

Les trois numéros suivants, chacun 10,000 fr. : 141,788. — 101,519. — 485,849. — Les quatre numéros suivants, chacun 5,000 fr.: 7,206 — 90,115 — 385,982 — 171,094.

Les vingt-cinq numéros suivants, chacun 1,000 francs : 446,159 — 254,563 — 450,206 — 120,076 — 131,347 — 157,602 — 146,051 — 147,346 — 2,016 — 241,493 — 482,403 — 409,511 — 139,796 — 461,900 — 160,938 — 88,155 — 307,007 — 395,389 — 67,570 — 271,267 — 31,146 — 187,439 — 262.715 — 40,667 — 261,487. — Le payement des lots primés par ce tirage se fera à la caisse municipale à partir du 25 février.

Je désirerais savoir, dit le Dr MARC, *dans son Conseil du foyer* du PETIT JOURNAL, voir le **Fer Bravais** entrer dans notre alimentation quotidienne : quelques gouttes de cette savante préparation dans les aliments auraient pour résultat d'améliorer la santé en protégeant l'homme, la femme, l'enfant et le vieillard contre les influences morbides du monde extérieur. 292

TRIBUNAUX

La sorcellerie dans les campagnes

Demain s'ouvre, devant la cour d'assises de Loir-et-Cher, les débats d'une affaire qui prouve à quel point la *sancta simplicitas* des champs peut être malheureusement quelquefois prise au pied de la lettre. On en est même à se demander comment il n'y a pas plus d'aigrefins et d'aventuriers pour cultiver cette graine de niais qui s'épanouit encore au soleil dans certaines campagnes, qui passent cependant pour éclairées. Aujourd'hui, c'est d'une affaire de sorcellerie qu'il s'agit et elle est assez curieuse pour que nous la contions par le menu.

A Villejoint, près Blois, résidait une vieille paysanne, la veuve Duval, connue pour être à la fois riche, avare et superstitieuse. Le 8 juin 1884, un dimanche, cette bonne dame se rendit à la cathédrale de Blois, où elle venait faire neuvaine afin d'obtenir, par l'intercession du ciel, sa réconciliation avec son gendre et sa fille, avec lesquels elle était fâchée pour motifs d'argent. A la sortie de la messe, la veuve Duval est abordée par une femme inconnue, qui lui déclare faire habituellement pratique de sorcellerie. La veuve Duval lui ayant confié ses chagrins, la sorcière s'exprima en ces termes :

— C'est le bon Dieu qui m'a envoyé sur votre route. Je tiens de lui le pouvoir de reconcilier les familles brouillées et aussi de donner des richesses à tout le monde.

Mme Duval, séduite par ce langage, amena l'aventurière chez elle et l'hébergea. Le lendemain, elle la supplia de lui révéler son secret pour avoir de l'argent, la réconciliation avec son gendre lui tenant moins au cœur que la veille. La sorcière, non sans se faire prier, consentit, mais :

« L'argent, dit-elle, attire l'argent. Pour faire sortir les trésors que la campagne renferme autour de Villejoint, il faut qu'on place de l'or dans une commode. »

La bonne femme ne se le fait pas dire deux fois. Elle remet immédiatement 400 francs en pièces d'or de vingt francs qui sont déposées dans la commode de la chambre à coucher. Puis, la prétendue magicienne, après avoir fermé le tiroir, rendit la clef à la paysanne en lui recommandant de ne pas venir regarder l'argent, sinon « le charme serait rompu ». Les deux femmes vont ensuite à l'église, prient, brûlent des cierges et se séparent. Au bout de six jours, la sorcière revient. Sa figure est rayonnante : « Il y a beaucoup d'argent dans le pays, dit-elle, avec 5,000 francs, je ferais sortir de terre des monceaux d'or. » Puis elle ouvrit la commode avec solennité. Le charme n'avait pas opéré. « J'en conclus qu'il faut ajouter de l'argent dit-elle. » La paysanne y consent. Elle lui remet 2,000 francs en or et 2,500 francs en billets.

La sorcière met le tout dans la commode avec un crucifix par-dessus. Elle s'en va de nouveau, en faisant la recommandation de ne pas toucher à l'argent, et en annonçant qu'elle reviendra le 20 juin. Le 20 juin, même comédie. Le charme n'avait toujours pas opéré. On ajoute 2,000 francs. La sorcière certifie que le 14 juillet, jour de la fête nationale « ça opérerait ».

Notons que, pour se procurer ces différentes sommes, la paysanne avait hypothéqué ses biens et emprunté de l'argent chez un notaire. Le 15, la sorcière arriva. Rien n'était sorti de terre. La paysanne lui dit :

« J'ai veillé toute la nuit dans ma chambre à coucher, je n'ai rien vu sortir de terre. »

« Alors, dit l'aventurière, il faut encore ajouter de l'argent. »

La veuve Duval remet alors toute son argenterie, ses bijoux, une croix, des cuillers, des bagues. La sorcière demande à rester seule dans la chambre pour invoquer tous les esprits et leur offrir ces trésors. Au bout de quelque temps, elle sort de la chambre en disant :

« Jeudi, à minuit, l'or ruissellera sur votre plancher, seulement, suivez bien mes indications. Vous allumerez un réchaud, vous mettrez une casserole dessus et vous vous coucherez. A minuit sonnant, vous jetterez dans la casserole une poudre que voici, en vous penchant dessus pour aspirer les émanations.

» La terre s'entr'ouvrira. Une grande explosion se produira. Le charme aura opéré. »

La vieille femme suit ces prescriptions à la lettre. A minuit, elle jette la poudre dans la casserole, mais alors il se produit une explosion terrible. La chambre est toute bouleversée. Des carreaux se brisent avec fracas, des murs croulent, le feu prend au lit. L'alarme est jetée dans le village; les pompiers accourent, et retirent de son lit la pauvre paysanne, moitié morte et tout ensanglantée.

Toutefois, les blessures n'étaient que superficielles. La veuve Duval put bientôt raconter au procureur de la République les faits tels qu'ils s'étaient passés.

« Surtout, dit-elle au magistrat, ne touchez pas à l'argent de la commode, ça empêcherait le charme d'opérer. Les esprits se sont manifestés. »

On ne l'écoute pas, bien entendu. On ouvre la commode, et naturellement... on la trouve vide. Après de nombreuses recherches, on a fini par mettre la main sur l'aventurière. Elle a été retrouvée à Orléans, dix jours après. C'est une vieille femme nommée Pommier, qui se prétend voyageuse en parfumerie pour une maison de Lorrance. La vérité est qu'elle sort de la maison centrale de Rennes, et qu'elle a déjà été condamnée quatre fois pour escroquerie. Elle est poursuivie devant la cour d'assises de Loir-et-Cher sous l'accusation de tentative d'assassinat et d'escroquerie.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

La crise agricole

Paris, 6 février. — Dimanche aura lieu, à Pontoise, une grande manifestation agricole. A la demande des cultivateurs de Seine-et-Oise, M. Pouyer-Quertier fera une conférence sur la crise que nous traversons. Deux mille personnes environ s'y rendront de tous les points du département, afin d'écouter les projets que l'auteur propose pour venir en aide à l'agriculture qui se meurt.

Un nouveau meeting

Paris, 6 février. — Tous les ouvriers sans travail sont convoqués par la commission dans un meeting qui aura lieu lundi prochain, place de l'Opéra.

Suspension du cours de M. Caro

Paris, 6 février. — A la suite des incidents tumultueux qui se sont produits lundi dernier à la Sorbonne, le cours de M. Caro est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Mort du général Carteret-Trécourt

Paris, 6 février. — Le général de division Carteret-Trécourt, dont nous annoncions il y a quelques jours la grave maladie, est mort hier soir à six heures, à la maison des Frères Saint-Jean de Dieu de la rue Oudinot, où il était en traitement depuis dimanche dernier pour une affection de l'estomac, qui ne laissait malheureusement aucun espoir de guérison. Le général Carteret-Trécourt était âgé de soixante-trois ans. Il était depuis 1881 commandant de la place de Lyon, où il avait, à la même époque, été placé à la tête du 14e corps d'armée. Il a gagné tous ses grades sur les champs de bataille, et s'est battu successivement en Afrique, en Italie, au Mexique. Colonel du 1er zouaves lors de la guerre de 1870, sa merveilleuse attitude à Reichoffen lui valut le grade de général de brigade. Il était divisionnaire depuis 1875.

Mort de M. du Sommerard

Paris, 6 février. — M. E. du Sommerard, membre de l'Institut, directeur du musée des Thermes et de l'hôtel Cluny, président de l'Association des artistes, est mort hier soir, à neuf heures, des suites d'une pneumonie. Fils d'Alexandre du Sommerard, le célèbre antiquaire fondateur du musée de Cluny, à la mort de son père, en 1842, il lui succéda comme directeur, et c'est à son initiative que sont dus les accroissements successifs de ce musée spécial, si précieux aujourd'hui pour l'étude des monuments et des pièces du moyen âge et de la Renaissance. M. E. du Sommerard était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1874. Il avait gagné sa première croix de chevalier par sa belle conduite comme capitaine de la garde nationale, pendant l'insurrection de juin 1848. M. du Sommerard avait beaucoup travaillé à la grande publication des *Arts au moyen âge*, laissée inachevée par son père. Il meurt à l'âge de soixante-sept ans.

Nouvelle saisie du « Journal de Rome »

Paris, 5 février. — Le *Journal de Rome* a de nouveau été saisi, pour un article en faveur de la *Ligue du pouvoir temporel*. C'est la troisième saisie dont ce journal est frappé depuis le commencement de l'année, pour avoir soutenu cette Ligue, fondée pour revendiquer, par tous les moyens possibles, le pouvoir temporel du Pape.

Vendetta irlandaise

New-Nork, 5 février. — Le *Herald* reçoit de Paris un télégramme d'après lequel vingt six dynamiteurs, réunis hier, en conseil, dans cette ville, auraient résolu de venger sur le meilleur sang anglais l'attentat dont M. O'Donovan Rossa a failli être victime. Ces dynamiteurs auraient déclaré que le gouvernement britannique était responsable de l'attentat. O'Donovan Rossa, qui a été effrayé plutôt que blessé par la balle de Mme Dudley, reste à l'hôpital, bien que les médecins lui aient déclaré que son état de santé lui permettait de rentrer chez lui. Le chef des dynamiteurs passe son temps à dicter des manifestes furibonds contre l'Angleterre. Le *New-Yord Herald* recommande au gouvernement des Etats-Unis de se débarrasser de la responsabilité qu'il assume en laissant M. Ros a vaquer librement à l'organisation d'attentats. A cette fin, dit le *Herald*, le gouvernement n'aurait qu'à renfermer M. Rossa dans une maison d'aliénés, ses actes et ses écrits prouvent suffisamment que le chef des « Invincibles » est atteint de folie homicide.

Haute trahison

Berlin, 5 février. — La haute cour de l'empire allemand instruit en ce moment un procès de haute trahison, contre deux commerçants nommés Janssens et Knipper. Ils sont accusés d'avoir communiqué à des gouvernements étrangers, les plans de mobilisation des provinces rhénanes. Ils avaient réussi à se les faire remettre par un commis aux écritures du corps d'armée du Rhin, qui a été sévèrement puni. Knipper est de Birkenfeld, mais Janssens est de Liège, en Belgique; ils sont tous deux arrêtés et leurs biens dons ont été provisoirement confisqués. Le procès commencera le 2 mars à Leipzig. Janssens sera défendu par le docteur Lunetzel, Knipper par le docteur Stegemann.

Mangé vivant par des rats

Paris, 6 février. — Un horrible drame qui s'est passé hier soir, dans le quartier de la Sorbonne, a vivement impressionné les habitants et surtout les nombreux ouvriers qui sont en ce moment occupés à la démolition des maisons qui doivent faire place pour l'agrandissement de la Sorbonne. Dans l'arrière-boutique de la maison qui portait le n° 1 de la rue Victor-Cousin, un ouvrier terrassier, nommé Louis Gercy, âgé de trente-deux ans, demeurant rue Galande, n° 42, était occupé à scier du bois.

A six heures du soir, deux de ses camarades venus pour le chercher, furent fort étonnés de voir que la pile de bois qui garnissait le fond de la boutique s'était effondrée. Ayant commencé à ranger un peu, ils reculèrent épouvantés, car entre deux poutres ils venaient d'apercevoir un bras. Ils appelèrent les autres ouvriers et, avec leur aide, ils parvinrent à enlever tout le bois qui était sur le malheureux Gercy. Le spectacle qui s'offrit alors à leurs yeux est terrible à décrire.

Une centaine de rats énormes s'acharnaient sur le malheureux et lui avaient entièrement rongé la figure, les mains, les jambes et une partie de l'estomac. Il fallut livrer une véritable bataille à ces carnassiers qui, malgré les coups de barre de fer qu'ils recevaient, n'en continuaient pas moins à ronger le cadavre. Deux ouvriers furent même mordus assez grièvement aux jambes. On venait de retirer le corps du trou où il était tombé, quand une femme, fendant la foule, vint se pencher pour examiner le cadavre. A sa vue, elle poussa un cri terrible et tomba sans connaissance en arrière.

Par une fatalité, cette jeune femme, qui n'était autre que celle du terrassier, tomba dans le trou d'où son mari venait d'être retiré, et dans cette chute se fractura les deux jambes. Elle était venue chercher son mari pour s'en retourner avec lui. Elle a été transportée dans un état très grave à l'Hôtel-Dieu. Le corps du malheureux Gercy a été transporté à son domicile où deux jeunes enfants se trouvent actuellement seuls, appelant en vain leur père et ne comprenant pas pourquoi leur mère n'est pas près d'eux.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

La prise de Khartoum et l'opinion anglaise

Londres, 6 février. — La chute de Khartoum cause une grande sensation dans le pays.

Le War Office a télégraphié à Wolwich de préparer trente jours de rations pour un corps de 3,000 hommes. Le conseil des ministres se réunira dans la matinée.

D'après le *Daily-News* le bruit court que 2,000 personnes auraient été massacrées à Khartoum. Une grande agitation règne dans toute l'Egypte. Des renforts anglais sont considérés comme nécessaires au Caire, à Alexandrie, à Suez et à Port-Said.

Le *Daily-News* estime que la chute de Khartoum pourra avoir des conséquences graves sur l'ensemble de la politique anglaise à l'égard des races orientales.

Le *Daily-News* engage les partis à faire une trêve à toute récrimination.

Le *Standard* donne le même conseil; il ajoute que la retraite des troupes anglaises serait fatale; il faut reprendre Khartoum à tout prix.

Le *Daily Telegraph* conseille au gouvernement d'envoyer à Souakim les troupes des Indes pour marcher sur Berber.

Le *Morning Post* demande d'envoyer 30,000 hommes pour renforcer les garnisons de l'Inde.

Le *Times*, attribuant la chute de Khartoum à la politique hésitante de lord Gladstone, propose un plan de campagne pour réparer le désastre. Il demande un envoi de troupes aux Indes et à Souakim, et réclame toutes les mesures énergiques que comporte la situation.

Tous les journaux déclarent que Gordon doit être sauvé ou vengé.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 6 février 1885

Présidence de M. LE ROYER

La séance est ouverte à 3 heures.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les récidivistes.

M. de Gavardie combat la loi qui, dit-il, est une loi d'exception, non justifiée par les nécessités sociales. Il pense qu'elle remonte à la menace adressée par Gambetta aux socialistes de Belleville qui l'avaient mal accueilli : « je vous traquerai jusque dans vos repaires. »

Cette loi, ajoute-t-il, est inexécutable, depuis la première ligne jusqu'à la dernière.

Elle est contraire aux principes philosophiques et au droit criminel. Elle reçoit un effet rétroactif en ce sens qu'elle est inférieure à la loi de 1854 déjà mauvaise et qui a produit l'augmentation des criminalités.

Il y a douze ans, la sécurité était plus grande, dit M. de Gavardie; c'est qu'alors il y avait un gouvernement et qu'aujourd'hui il n'y en a pas.

La loi de 1854 n'a pas diminué la criminalité qui a été croissante, sauf en 1875 après le vote décidant la généralisation de l'emprisonnement cellulaire. Malheureusement on n'en a pas fait l'application.

La séance est suspendue.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Dimanche 8 février 1885. — Bureaux à 7 h. 1/4. — Rideau à 8 h. 0/0.

Une seule représentation extraordinaire.

Ma Camarade, comédie en 5 actes, par MM. H. Meilhac et Philippe Gilles.

Prix ordinaire des places.

Pour la location, s'adresser chez M. Lesguillon, rue du Vieil-Abreuvoir.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Vendredi 5 février 1885. — Bureau à 7 h. 0/0. — Rideau à 7 h. 1/2. Au bénéfice de M. Nerval.

Le Voyage en Chine, opéra-comique en 3 actes, de E. Labiche et Delacour, musique de Bazin.

Le Maître de Forges, pièce en 4 actes, de M. G. Ohnet.

AGENCE HAVAS

Le Conseil d'administration de la Société anonyme **Agence Havas**, prévient Messieurs les actionnaires qu'un *à-compte de 15 francs* sur le dividende de l'exercice 1884 (impôt à déduire), sera payé à partir du 15 février prochain, contre le coupon N° 11, aux caisses de la Société Générale, 54 et 56, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales. 10208

COMMERCE

Laines

FOURMIES, 6 février.

Voici le relevé des opérations faites par la condition des laines, des soies et des cotons pendant le mois de janvier 1885 :

Bulletin du mois de janvier 1885. — Total du mois. — Nombre d'opérations : 1,605 ; poids, 448,786 k. 60.

Laines peignées. — Nombre d'opérations : 900 ; poids, 173,390 k. 30.

Laines filées. — Nombre d'opérations : 705 ; poids, 275,396 k. 30.

Il a été fait, dans le courant de ce mois, 803 opérations de titrage.

Le Directeur, ED. GRIDAINE.

Céréales et farines

PARIS, vendredi 6 février

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance lourde.

	5 fév.	6 fév.		5 fév.	6 fév.
Disponible.	46 60	46 40	4 de mars	47 30	47 25
Mars	46 80	46 60	4 de mai	47 30	47 75

Marque Corbeil ..... 48 ..

Circulation : 900.

Blés. — Tendance calme.

Disponible.	21 30	21 30	4 de mars	22 25	22 10
Mars	21 60	21 75	4 de mai	22 50	22 75

Seigles. — Tendance calme.

Disponible.	16 50	16 30	4 de mars	16 75	17
Mars	16 50	16 50	4 de mai	17 ..	17 25

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

jeudi 5 février. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Février	59 1/2	Août.. .. ./.	Février	36 1/2	Août.. .. ./.
Mars..	91 ./.	Sept .. ./.	Mars..	36 3/4	Sept.. .. ./.
Avril ..	49 1/4	Octob. .. ./.	Avril...	37 ./.	Octob. .. ./.
Mai ..	49 1/4	Nov.. .. ./.	Mai...	40 1/4	Nov .. .. ./.
Juin ..	./.	Déc.. .. ./.	Juin ...	./.	Déc.. .. ./.
Juillet	./.	Janvier .. ./.	Juillet.	./.	Janvier .. ./

FROMENT

Février	89 1/2	Août.. .. ./.	Février	78 1/2	Août.. .. ./.
Mars..	91 ./.	Sept .. ./.	Mars..	78 ./.	Sept.. .. ./.
Avril ..	92 3/4	Octob. .. ./.	Avril...	78 3/4	Octob. .. ./.
Mai...	94 1/2	Nov.. .. ./.	Mai...	83 1/2	Nov.. .. ./.
Juin ..	95 1/2	Déc.. .. ./.	Juin...	./.	Déc.. .. ./.
Juillet	./.	Janvier .. ./.	Juillet.	./.	Janvier .. ./

PARIS, 5 février

Avoine. — Tendance ferme.

Courant	17 50	17 75	4 de mars	18 25	
Mars	17 75	.. ..	4 de mai	19 .	19 25
Mars-avril	18 25	.. ..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, vendredi 6 février

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 k.
	Cours du jour	C. pr.			
Colza	.. ..	61	21 ..	22 ..	18 .. 19 ..
Huile épurée	.. ..	67	.. ..	.. ..	.. .. ..
Œillette b g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 .. ..
Lin de pays	.. ..	56 50	20 ..	21 50	25 .. 26 .
Lin étranger	.. ..	54 25	18 ..	20 ..	22 50 24 .
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 .. .. .
Cameline	.. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, vendredi 6 février.

(*Depêche spéciale*)

Huile de colza.	Calme		Huile de lin.	Calme.	
	5 fév.	6 fév.		5 fév.	6 fév.
Courant..	65 75	66 75	Courant..	54 .	53 50
Mars ..	66 .	66 25	Mars ..	53 75	53 50
4 mars..	66 75	66 75	4 mars .	53 50	53 50
4 de mai..	67 75	67 75	4 de mai..	53 50	53 50

PARIS, 5 février.

Colza. — Les affaires sont peu animées, mais les vendeurs maintiennent leurs prix.

Le courant du mois se paie 65 50.

Mars est demandé à 65 75 et offert à 66 25.

Mars et avril, ont acheteurs à 66 25 et vendeurs à 66 50.

Les 4 mois de mars, demandés à 66 50, sont tenus à 67 fr.

Les 4 mois de mai se traitent à 67 75.

Les 4 derniers mois valent de 68 75 à 69 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible ...	65 50	.. ..	Mars-avril...	66 25	66 50
Courant	65 50	.. ..	4 de mars...	66 50	67 .
Mars	65 75	66 25	4 de mai. ...	67 50	68 ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 5 février.

Lins. — Marché plus calme.					
Disponible..	53 50	54 ..	Mars-avril...	53 50	.. ..
Courant. ...	53 50	54 .	4 de mars ...	53 50	.. ..
Mars	53 50	.. ..	4 de mai ...	53 50	.. .

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, vendredi 6 février.

	COTE OFFICIELLE			
	Cours du jour		Cours précéd.	
		Off.	Dem.	
Suc. n° 3 (88 deg.)	33 25 ..	..	..	33 25 .. ..
— bl. typ. n° 3	.. .. ..	..	..	40 .. .. ..
— pain 6 k n° 1	100	..	..	100 .. .. ..
Betteraves disp.	.. .. ..	..	..	44 .. .. ..
Mélasse..	45 .. 45 50	..	..	45 .. .. ..
3/6 fin disponib.	.. .. ..	..	..	52 .. .. ..

PARIS, vendredi 6 février.

(*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène. — Tendance calme.

	5 février		6 février		C. de clôture.	
88e dispon..	34 25	34 50	34 25	34 50	34 25	34 50

Sucres blancs. — Tendance soutenue.

Courant....	41 25		41 50		41 50	
Mars	41 30		41 75		41 50	
4 de mars..	42 .		42 25		42 25	
4 de mai...	42 75		43 ..		43	
Raffinés ..	96 ..	97 ..	96 ..	97 ..	96 ..	97 ..

ANVERS, vendredi 6 février.

(*Dépêche spéciale*)

(en entrepôt). — Ferme.

	5 février		6 février	
88 degrés n° 12/20 disp.	28 ..	3/4	29 /	.. ..
— — Mars..	29 ..	1 4	29 1/2	.. ..
— —	.. ..	./.	. ./.	.. ..

PARIS, 5 février.

Bruts. — Les prix continuent d'accuser de la fermeté, et la demande est toujours très active.

Nous cotons à deux heures pour sucre blanc numéro 3 Paris :

Courant.. ..	41 .	41 25	4 de mars....	42 ..	..	
Mars . ..	41 25	41 50	Sucre blanc..	39 25	39 50	
Mars-avril	41 75	.. ..	Sucre roux..	34 50	.. ..	

Circulation : 1,250 s. contre 1 500 hier.

**PARIS, 5 février.